

Ecole Simone Veil

14 rue du stade
88520 Ban de Laveline
03 29 51 95 87
Ce.0881756@ac-nancy-metz.fr

Conseil d'école n°1 :

Mardi 4 novembre 2025 à 18 h 00.

Présents :

Madame Henry Christiane (adjointe à la mairie)

Parents d'élèves élus : Mesdames Charlier Audrey, Gaxatte Marine et Vonderscher Julie.

Ferry Patricia, Gaudel-André Anne ; Grosgeorge Nathalie ; Valentin Régis (enseignants).

Peggy Ancel (aide-maternelle).

Absents excusés :

Monsieur Kehl (Inspecteur de l'Education Nationale) ; Marie-France Franchet (DDEN)
Jessy Scholtz (aide-maternelle)

Michel Véronique et Pauline Lalevée (enseignantes).

Mouchot Cécile (enseignante remplaçante rattachée à l'école).

Présentation des représentants de parents d'élèves et installation du conseil.

Précision du rôle du Conseil d'école.

Effectifs de l'école et composition de l'équipe pédagogique :

122 élèves à la rentrée et 120 depuis le 3 novembre.

Régis Valentin : 20 élèves (9MS et 11 GS) assisté de Peggy Ancel (aide-maternelle)

Patricia Ferry : 23 élèves de petite section - assistée de Jessy Scholtz (aide-maternelle).

Véronique Michel : 26 élèves (14 CP et 12 CE2).

Anne Gaudel-André : 26 élèves (21 CE1 et 5 CE2) assistée de Sylvie Weisrock (AESH pour 2 élèves reconnus par la MDPH).

Nathalie Grosgeorge, déchargée pour la direction le jeudi par Pauline Lalevée :
25 élèves (17 CM2 et 8 CM1), assistée par Anne-Laure Cuny (AESH pour 3 élèves reconnus par la MDPH).

Cécile Mouchot, enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Maëva Turansky (emploi civique à partir du 4 novembre 2025).

Bilan financier de la coopérative scolaire :

Nous disposions d'un fonds de 8 875,41 euros au 31 août 2025.

Cette somme provient en partie, du bénéfice des ventes de fromages, de plantes (organisées par le Ban des Lutins et l'école) et du marché de Noël organisé par les enseignants.

Les fonds sont utilisés essentiellement pour financer des transports, des entrées et ateliers /des guides/des animateurs sur sites visités, ainsi que pour l'achat de matériels pédagogique et sportif.

Pour rappel, la mairie octroie, par année, 200 euros par classe pour des transports et 45 € par élève pour des fournitures et achats divers.

Règlement intérieur.

Il a été demandé, en amont, aux membres du CE de le lire avant la réunion.

Présenté, discuté et validé par le conseil d'école ce jour.

Nouvel article ajouté ce jour :

Article 13 : Les goûters ne sont plus acceptés pendant les récréations. Cependant, les élèves qui arrivent tôt en garderie sans avoir déjeuné ont la possibilité de manger un goûter sain avant 8 h 30).

Le règlement intérieur est lisible sur le site de la mairie, ainsi qu'à l'entrée principale de l'école.

Evaluations nationales du CP au CM2 :

-Les élèves de l'élémentaire ont passé des tests nationaux à la mi-septembre pour évaluer les compétences acquises. Les maîtresses dressent un bilan général des résultats obtenus par leurs élèves. Des difficultés ont été soulignées en lecture fluence, connaissance des tables de multiplication et résolution de problèmes, notamment.

Les parents concernés ont été informés des résultats de leurs enfants.

Sécurité :

- Exercices obligatoires :

-Information de la mise en place du PPMS et des mesures prises pour donner des alertes différentes selon les risques encourus.

Ces exercices de mise en sécurité sont organisés à l'école pour informer les enfants des différentes alertes et mettre en pratique les comportements à adopter.

En cas de confinement, les parents ne doivent pas venir chercher les enfants à l'école, mais attendre les consignes des secours et écouter *Ici Lorraine*.

Nous devons pratiquer 2 exercices d'évacuation incendie par an, un exercice de PPMS (mise en sécurité, confinement dans l'école) et un exercice d'intrusion.

Fiche 12 bis du PPMS signée par tous les membres présents du conseil d'école.

Aménagements, achats et demandes depuis le dernier conseil d'école :

-Mise en place d'un meuble étagères dans la classe de madame Michel.

- Achat par la mairie d'un banc par cour, ainsi que le matériel demandé l'an passé, à savoir un taxi deux places, une trottinette, un tricycle rider et un porteur pour la maternelle et 1 assise en forme de feuille pour l'élémentaire.

- Un banc « à décorer » est actuellement en commande pour l'élémentaire.

- La table hexagonale pour l'élémentaire est en commande.

- Montage et fixation d'un but multi -activités dans la cour de l'élémentaire par les employés communaux pendant les vacances de la Toussaint. Ce but a été financé par la coopérative scolaire (1 828 €).

Un grand merci pour ces achats et aménagements.

- Nous demandons le nettoyage de tous les tapis des entrées, ainsi que le tapis « jeu de l'oie » de la maternelle au karcher.
- Nouvelle demande de blocs portes (en caoutchouc ? en mousse ?) pour la porte extérieure d'accès à la cour en maternelle.

Activités et projets des classes :

-Réunions de parents dans chaque classe en septembre.

-La classe de maternelle de monsieur Valentin (MS- GS) est toujours accueillie chaleureusement et bénévolement par les dames de la **bibliothèque** chaque jeudi après-midi de 13 h 30 à 15 h00).

Un grand merci pour leur présence et leur dévouement !

Nous espérons développer le goût de la lecture et l'envie de fréquenter la bibliothèque.

- Classe de PS : "école du dehors" dans la forêt du "Sepnat" : madame Ferry reprendra l'activité au printemps.

- Jeudi 2 octobre : photos de classes.

-**Piscine** à Sainte-Marie-aux-Mines les jeudis après- midis à partir du 8 janvier au 12 février inclus (pour la classe de CM1-CM2) et du 30 avril au 18 juin (pour les classes de CP-CE2 et CE1- CE2).

Merci aux parents qui ont passé leur agrément et se portent volontaires pour accompagner les classes. Il manque des accompagnateurs pour la classe de CM1-CM2 : nous ferons appel aux parents agréés des autres classes. Sans accompagnateurs, nous devrons annuler des séances.

Au vu des effectifs élevés, il sera nécessaire de prévoir deux parents par séance. (La mairie finance le coût des entrées et les transports).

- **Projet « Tri des déchets »** assuré par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. **Les trois classes de l'élémentaire** ont arrêté un planning de 3 interventions par classe réparties sur l'année scolaire. Trois thématiques y seront travaillées : -Tri des déchets ; - Devenir des déchets ; - Eco-consommation.

En janvier, **les deux classes de la maternelle** bénéficieront d'une mallette pédagogique composée de jeux et d'albums sur cette thématique.

- **Projet « quiétude animale »** principalement orienté vers **les chauves-souris**, financé par le Parc des Ballons des Vosges. 4 classes de d'école y participent (les classes de la maternelle, les CP-CE2 et les CM1-CM2).

Chaque classe travaillera différemment en fonction du niveau et des attentes des enseignants.

La classe de CM1->CM2 développe « la quiétude animale » et a déjà bénéficié de deux interventions de ETC..Terra.

- Le 10 octobre : animation découverte des chauves-souris : connaissances des élèves et apports de l'animatrice (anatomie, déplacements, lieux de gîtes et espèces rencontrés dans les Vosges et Ban de Laveline).

Prise de conscience de la définition et du rôle des zones de quiétude animale.

- Le 17 octobre : ateliers jeux autour des menus, des espèces, de la morphologie des chauves-souris, puis sortie exploration des lieux de gîtes selon les saisons dans le village.
 - _ La classe de CP-CE2 a eu une animation découverte le 17 octobre.
 - **Les classes de maternelle** ont fait leur traditionnelle **promenade d'automne** au parcours sportif de Fraize le **vendredi 10 octobre**.
(Transport financé par la coopérative scolaire : 160 €

- Ventes :

-Jusqu'au 13 novembre, « le Ban des Lutins » et l'école organisent une **vente de fromages de Franche Comté**. La livraison se fera à l'école le jeudi 27 novembre. La directrice demande de l'aide aux parents pour la préparation des commandes et la distribution.

-Une réunion préparatoire du **marché de Noël** a eu lieu le vendredi 17 octobre à 20 h 00 dans le hall principal de l'école. Nous remercions les mamans qui sont venues pour proposer leur aide et leurs idées, mais espérons que d'autres parents se manifesteront pour réaliser des objets, préparer des gâteaux ou autres.

Le marché aura lieu à l'école **samedi 13 décembre après-midi**.

Toutes les bonnes volontés et les idées sont les bienvenues !

- Cantine :

Demande de parents d'élèves quant au questionnaire évoqué par la mairie lors du dernier conseil d'école à propos des serviettes en tissu (voir conseils d'école de l'an passé).

→ Il n'y aura pas de questionnaire émanant de la mairie, les serviettes en papier utilisées sont biodégradables. Nous ne reviendrons plus sur ce sujet.

Organisation du temps scolaire :

-Demande de la DSDEN, via la mairie de Ban de Laveline de consulter le conseil d'école quant à l'organisation du temps scolaire (OTS) qui arrivera à échéance fin d'année scolaire 2025-2026.

La reconduction de l'OTS actuel est votée à l'unanimité (8 voix pour sur 8 votants).

Les horaires de classes resteront donc inchangés.

Remerciements à la mairie pour les aides financières et matérielles, ainsi qu'aux membres du conseil d'école pour leur participation.

Fin de séance.

La directrice,
N. Grosgeorge.